VILLE ET COMMUNE DE BOUDRY

# R A P P O R T

## du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry en réponse à la motion déposée par le groupe PS et intitulée « Un espace pour les jeunes de Boudry ! »

---

Rapport n° : CG-3290.800-1
Date : 28.05.2018
Dicastère : Sports, loisirs et culture

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

## 1. Préambule

La motion déposée valablement par le groupe Ps et intitulée « Un espace pour les jeunes de Boudry ! » a été présentée lors de la séance du Conseil général du 8 mai 2017. Aucun groupe n'ayant combattu ce texte, elle a donc été renvoyée, conformément aux dispositions de l'article 39 RGC, au Conseil communal pour étude et rapport.

Les signataires demandent au Conseil Communal de proposer un projet d'espace destiné aux jeunes en tenant comptes des points suivants :

- L'espace serait destiné aux adolescent-e-s uniquement (12-18 ans).
- L'espace serait autogéré par une association qui travaillera en collaboration avec les autorités (par ex. Maison des Jeunes de Bevaix…)
- Les autorités sont chargées de chercher des synergies avec les communes alentours.
- Les autorités mettraient à disposition un espace fermé.
- Réfléchir à une situation si possible centrée mais au minimum accessible en transports publics.
- Réfléchir à l'évolution à long terme du projet.
- Intégrer des partenariats public-privé

## 2. Constat

Nous avons pris en compte cette proposition du parti socialiste avec intérêt. Nous avons tenté de faire une évaluation des prestations déjà offertes aux jeunes de notre commune mais aussi d'analyser le fonctionnement des maisons des jeunes existantes.

A nos yeux, il est impossible de répondre directement à la proposition car nous n'avons pas à ce jour de locaux adaptés. La vision des motionnaires qui proposent des partenariats publics privés et la création d'une association, semble être à terme la voie la plus intéressante avec bien entendu l'option d'une subvention communale.

Si les maisons des jeunes fonctionnent bien dans l'ensemble, certaines dont celle que nous avons eue avec la commune de Cortaillod ou le CAP au Landeron ont dysfonctionné, sans que l'on puisse vraiment accuser un manque de compétences des animateurs ou de moyens.

## 3. Coût et financement

Nous estimons que pour gérer un tel endroit il est indispensable d'avoir de vrais professionnels du social et un local adapté. Le travail effectué dans ce genre de lieux doit dépendre au minimum de deux personnes qui peuvent être employées à temps partiel mais les coûts d'une telle structure sont d'environ CHF 200'000.00 par année.

## 4. Considérations

S'il n'est pas imaginable de répondre positivement et actuellement à la motion et ceci pour les différents arguments évoqués, nous proposons une solution intermédiaire dont nous évoquerons les grandes lignes.

Il est relativement clair que nous devrons revenir devant votre autorité à moyen terme pour une nouvelle construction aux Esserts, les locaux de la bibliothèque et de la ludothèque étant vétustes et

nous devrons certainement nous interroger sur le parascolaire pour ce collège, voire envisager la création de nouvelles classes.
Le lieu serait particulièrement intéressant pour l'implantation d'un local lié à la jeunesse, nous y sommes régulièrement confrontés à des incivilités et divers trafics de produits interdits.

Notre proposition est donc la suivante :

- Soutien au projet patinoire don la gratuité sera accordée à l'ensemble des jeunes de Boudry
- Augmentation des soirées Midnight sport
- Soutien à toute formation culturelle et sportive pour la jeunesse
- Organisation de soirées avec des animateurs professionnels en utilisant les locaux libres.

Dès lors, sans en oublier le fond, nous proposons de mettre un montant de CHF 70'000.00 au budget de fonctionnement 2019 et de le répartir selon les demandes et selon le tableau incatif ci-dessous.

| | | |
|---|---|---|
| | Patinoire | CHF 10'000.00 |
| | Midnight sport | CHF 15'000.00 |
| | Formation | CHF 15'000.00 |
| | Animateurs | CHF 20'000.00 |
| | Locations | CHF 10'000.00 |
| TOTAL | | CHF 70'000.00 |

Les montants cités ci-dessus sont bien entendu indicatifs et c'est certainement la commission sport, culture et loisirs qui sera consultée sur le sujet. Toutefois il convient de relever que certaines de ces prestations font déjà l'objet de participations communales (patinoire, Midgnight).

Nous devrons certainement consentir à investir quelques moyens et nous proposons d'utiliser l'ancienne caisse de la commission scolaire à hauteur de CHF 20'000.00 pour l'acquisition de jeux et d'une sonorisation destinée aux activités des animateurs.

Nous rechercherons les animateurs dans les centres voisins, ceux-ci étant souvent employés à temps partiel, il semble que certaines synergies soient possibles.

## 5. Conclusions

Sans oublier la demande de base, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de classer la motion du parti socialiste et revenir devant votre autorité en intégrant la volonté des motionnaires si un projet de construction devait voir le jour au collège des Esserts.

Boudry, le 28 mai 2018

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président — Le secrétaire

*Daniel Schürch* — *Jean-Michel Buschini*